

Enseigner en interdisciplinarité en P5-P6

PET3008-SKHN_

Domaine : **Sciences de l'éducation et Enseignement** Grade académique : **Bachelier en enseignement section 3 : sciences - Namur**

Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027 (Q1)**

CRÉDITS ECTS 5		VOLUME HORAIRE 60 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département pédagogique de Champion	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Benjamin Colinet	RESPONSABLE DE L'UE Nathalie THIRY	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Thibaut DUPUIS Emmanuelle LEGRAIN Jessica LEGRAND Isabelle SLYPEN Nathalie THIRY

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
NA-Bachelier en enseignement section 3 : Sciences	3	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

La B3 est centrée sur la collaboration, le co-enseignement et l'interdisciplinarité.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Au terme de l'UE, l'étudiant.e sera capable de :

- Concevoir des situations d'enseignement interdisciplinaires en P5-P6, y compris les supports d'apprentissage, basées sur le principe de la continuité primaire-secondaire.
- Mettre en œuvre en co-enseignement des situations d'enseignement interdisciplinaires en P5-P6.
- Collaborer avec l'équipe éducative.
- Réguler ses pratiques.
- Analyser ses pratiques d'enseignement et le mode du fonctionnement du binôme.
- Porter un regard réflexif sur sa propre pratique en confrontant ses schèmes de pensée aux cadres théoriques afin de réinvestir dans l'action pédagogique.??

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

L'étudiant développera les savoirs, savoir-faire et savoir-être pour atteindre les AAS.

CONTENU

Ce stage a pour but premier de permettre aux étudiants de travailler en coenseignement et de faire des ponts entre plusieurs disciplines (leurs options respectives) dans le cadre de l'enseignement primaire. Cette approche sera également centrée sur la découverte d'un public particulier (les enfants de 5e / 6e primaire) et d'approches pédagogiques liées à l'enseignement fondamental. Cette sensibilisation mettra l'accent sur certains concepts évoqués dans le cadre des cours :

- des pratiques variées telles que la différenciation ;
 - le co-enseignement;
 - l'articulation de contenus ou compétences issus de plusieurs disciplines, au service d'une situation d'apprentissage signifiante pour les élèves;
 - l'inclusion ...
- Terrain de 5 demi-journées

• 2 jours de préparation

• AFP : l'accent sera mis sur l'interdisciplinarité et la collaboration (en vue d'un co-enseignement)

• APP : l'accent sera mis sur l'analyse de la pratique et du mode du fonctionnement du binôme. Analyse de sa propre pratique professionnelle en classe et sur le plan didactique (pratiques inclusives et autres) à travers la tenue d'un journal de bord réflexif. Cette analyse inclut la description, la problématisation et l'interprétation des situations vécues à la lumière de cadres théoriques. Utilisation de protocoles variés ou encore la simulation s'appuyant sur des matériaux authentiques issus des stages (préparations, enquêtes, interviews, enregistrements vidéo, photos, documents des élèves, etc.).

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Voir la rubrique « références et supports de cours ».

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
APET3008-N3AF3 — AIP	<i>À définir</i>
APET3008-N3AF4 — APP	- Le journal de bord réflexif - Boucenna, S., Thiébaud, M., Vacher, Y. (2022) Comment accompagner avec l'analyse de pratiques professionnelles
APET3008-N3ST3 — Stage	- les programmes et référentiels des disciplines enseignées; - le modèle de canevas de préparation (voir moodle) - le guide des stages et les consignes spécifiques du stage UE (voir moodle); - le carnet de développement professionnel (voir moodle)

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
APET3008-N3AF3 — AIP	12 h	Français	Français
APET3008-N3AF4 — APP	12 h	français	français
APET3008-N3ST3 — Stage	36 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
APET3008-N3AF3 — AIP	<i>À définir</i>
APET3008-N3AF4 — APP	Séminaires d'analyse des pratiques professionnelles.
APET3008-N3ST3 — Stage	Le stage se déroule dans une classe du cycle 4 de l'enseignement primaire : P5 ou P6 ou P5 et P6. Il s'étale sur une semaine. Les étudiants sont en binôme interoption de façon à pouvoir tester des activités en interdisciplinarité pour l'équivalent de 16 périodes (50 minutes). Les modalités précises concernant les disciplines à enseigner et leurs proportions respectives sont expliquées dans le guide des stages. Le reste du temps, poursuite des observations, aide à la gestion des activités d'enseignement conçues par le maître de stage ou participation à des activités complémentaires (concertations, travail collaboratif, heures d'accompagnement personnalisé...) Le stage est précédé d'une journée d'observation et deux journées de préparations sont organisées à la Haute Ecole. Un accompagnateur désigné encadre l'étudiant.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE GROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Cette UE est composée d'AIP (ateliers d'intégration professionnelle), d'APP (analyse de pratique professionnelle) et de stages. Les AIP et APP sont des soutiens à la pratique professionnelle.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

L'évaluation est une épreuve intégrée portant sur l'ensemble des AAS de l'UE mais peut être réalisée en plusieurs parties.

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La réussite de l'UE est conditionnée par la réussite de chacune des compétences.

Si toutes les compétences sont acquises, la note de l'UE est établie sur base d'une pondération entre les différentes compétences.

Si une compétence est en échec, la note de l'UE sera évaluée en délibération en regard du profil de l'étudiant. Une seule compétence non acquise peut dès lors entraîner une note négative donc un échec de l'UE.

La décision finale est assumée collégalement par le jury de l'UE.

Les activités de stage sont non remédiables.

En fin d'année, l'étudiant reçoit le document "Evolution des compétences professionnelles" qui reprend les notes obtenues pour les différentes compétences sur l'ensemble de sa formation.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
APET3008-N3AF3 — AIP	<i>À définir</i>
APET3008-N3AF4 — APP	L'UE s'articule autour de la pratique professionnelle. Le stage constitue l'épreuve attestant de l'intégration des compétences professionnelles. Les AIP et APP sont des ressources pour outiller les pratiques de stage. Par conséquent, l'évaluation des APP est entièrement intégrée dans la note de stage car elles visent la compétence 4 'Agir en praticien réflexif'. Il n'y aura donc pas de note spécifique pour les APP. Néanmoins, la validation des APP est soumise aux règles suivantes : - la présence aux séances est obligatoire; - un journal de bord réflexif complet et personnel est déposé par l'étudiant sur la plateforme Moodle. : Si des absences sont constatées ... : - Absences non justifiées : Une seule absence non justifiée est tolérée. Si l'étudiant respecte cette limite (maximum une absence non justifiée), il pourra remettre son journal de bord réflexif complet et complété. En cas de plus d'une absence non justifiée, la remise du journal de bord réflexif lors de la période d'évaluations ne sera pas autorisée (et il n'a pas accès à la remédiation à la période suivante). - Absences justifiées (par exemple avec un certificat médical - CM) : Si l'étudiant a maximum une absence justifiée, il pourra remettre son journal de bord réflexif complet et complété lors de la période d'évaluation. Si l'étudiant a plus d'une absence justifiée, il ne pourra pas remettre son journal de bord réflexif lors de la période d'évaluations, mais il réalisera un travail réflexif. Si les APP ne sont pas validées, une note maximale de 8/20 sera comptabilisée pour la compétence 4 'Agir en praticien réflexif'.
APET3008-N3ST3 — Stage	L'UE s'articule autour de la pratique professionnelle. Le stage constitue l'épreuve attestant de l'intégration des compétences professionnelles. Les AIP et APP sont des ressources pour outiller les pratiques de stage. Au terme du stage, l'étudiant reçoit le document 'synthèse du stage' qui reprend les informations collectées durant la préparation, dans les différents rapports (maitre de stage et accompagnateur) et celles issues de son carnet de développement professionnel (CDP). Il obtient une note chiffrée pour chacune des compétences. Cependant, la compétence 1 "Savoir-être dans le contexte scolaire" est une compétence incontournable à la réussite de l'UE. Autrement dit, une non validation de cette compétence entraîne de facto une note de 8/20 à l'UE.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.